

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

#### **EXTRAIT DU REGISTRE**

#### des

#### délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 001050 Séance du jeudi 25 mars 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D. 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 139

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon: Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport I.I.I), Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 0.2), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.I.I) et jusqu'au rapport 9.7), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport I.I.I.), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Patricke FAICHMANNI (à partir du rapport I.I.I.) FOUSSERET, FELLMANN, Françoise lean-Louis Jean-François GIRARD. Philippe Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), Annie MENETRIER (à partir du rapport I.I.I), Frank MONNEUR (à partir du rapport I.I.I), Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURÍ, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (à partir du rapport 9.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Boussières: Bertrand ASTRIC Chaleze: Christophe CURTY Chalezeule: Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.2.3) Champagney: Claude VOIDEY Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc: Denis GALLET Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Jacky LOUISON Chemaudin: Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (à partir du rapport I.I.I) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 1.2.3) Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes: Jean SIMONDON Grandfontaine: François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.6) Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1). Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château: Marcel COTTINY (à partir du rapport 1.1.1), Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars: Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 3.1) Pelousey: Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.1) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.3), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle: Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE jusqu'au rapport 1.2.3) Saône: Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB), Alain VIENNET Serre les Sapins: Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise: Jean-Michel MAY Torpes: Bernard LAURENT Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit: Michèle DE WILDE Vaux les Prés: Bernard GAVIGNET Vorges les Pins: Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 5.6).

Etaient absents: Besançon: Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Joëlle SCHIRRER Beure: Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières: Roland DEMESMAY Braillans: Alain BLESSEMAILLE Busy: Philippe SIMONIN Champoux: Thierry CHATOT Chatillon le Duc: Philippe GUILLAUME Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête: Jean-Pierre PROST Grandfontaine: Laurent SANSEIGNE La Vèze: Jacques CURTY Le Gratteris: Cédric LINDECKER Novillars: Philippe BELUCHE Osselle: Jacques MENIGOZ Pirey: Jacques COINTET Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE.

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

#### Procurations de vote:

Mandants: T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, C. GELIN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, V. HINCELIN, M. JEANNIN, C. MICHEL, J. PANIER, E. PEQUIGNOT, F. PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.3), J. SCHIRRER, MN. SCHOELLER (jusqu'au rapport 0.2), P. CHANEY, Y. GUYEN (à partir du rapport 9.1), J. CURTY, C. LINDECKER, M. COTTINY (jusqu'au rapport 0.2), P. BELUCHE, J. MENIGOZ.

Mandataires: JF. GIRARD, F. MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), JC. ROY, B. FALCINELLA, M. OMOURI, B. RONZI, L. HAKKAR, B. CYPRIANI, E. SASSARD, S. WANLIN, F. FELLMANN, P. BONNET, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 1.2.3), N. BODIN, JL. FOUSSERET (jusqu'au rapport 0.2), A. AVIS, M. FELT (à partir du rapport 9.1), JP. DILLSCHNEIDER, D. HUOT, S. MONLLOR (jusqu'au rapport 0.2), B. BOURDAIS, MO. CRABBE-DIAWARA.

Objet : Schéma de développement touristique pour Besançon et son agglomération et plan d'actions 2010-2016

## Schéma de développement touristique pour Besançon et son agglomération et plan d'actions 2010-2016

#### Rapporteur: Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

#### Résumé:

La compétence Tourisme reste une compétence partagée entre les communes et le Grand Besançon. A ce titre, la Ville de Besançon conserve une compétence forte en la matière, orientée surtout vers le tourisme urbain et culturel. De son côté, le Grand Besançon développe des actions et projets davantage axés sur le tourisme de nature.

L'activité touristique est un vecteur d'image, d'attractivité et de développement économique pour Besançon, le Grand Besançon et la Franche-Comté. L'inscription des fortifications de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO a donné un coup de projecteur sur nos richesses patrimoniales. Le défi pour Besançon et son agglomération est maintenant de valoriser cette reconnaissance et les autres atouts touristiques de notre région. L'arrivée de la LGV fin 2011 constitue une autre chance à saisir pour capter de nouvelles clientèles.

C'est pourquoi la Ville de Besançon et le Grand Besançon, en lien avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon, ont décidé d'élaborer une stratégie commune de développement touristique, démarche à laquelle ont été associés les forces vives du tourisme local et les partenaires institutionnels. Ce schéma de développement touristique 2010-2016 affirme un nouveau positionnement pour la Destination Besançon et propose la mise en œuvre de 10 actions à travers un programme pluriannuel d'actions.

Renforcer « la Destination Besançon » sur le marché du court et du moyen séjour, accroître les retombées économiques de l'activité touristique et conforter la notoriété et le rayonnement du territoire constituent les objectifs à atteindre.

L'inscription des fortifications de Vauban sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et l'arrivée de la LGV en 2011 sont deux opportunités majeures pour le développement du tourisme sur notre territoire. Afin de relever ce défi du tourisme, une nouvelle politique touristique a été définie conjointement pour la Ville de Besançon et son agglomération, dans le cadre d'une compétence tourisme partagée entre les deux collectivités.

Un schéma de développement touristique et un plan d'actions 2010-2016 ont ainsi été élaborés.

Il s'agit du premier schéma pour le Grand Besançon et du second pour la Ville de Besançon. En effet, la Ville de Besançon s'est dotée d'un cadre de travail dans le domaine du tourisme à travers son schéma de développement touristique 2002-2009 qu'il convient aujourd'hui d'actualiser.

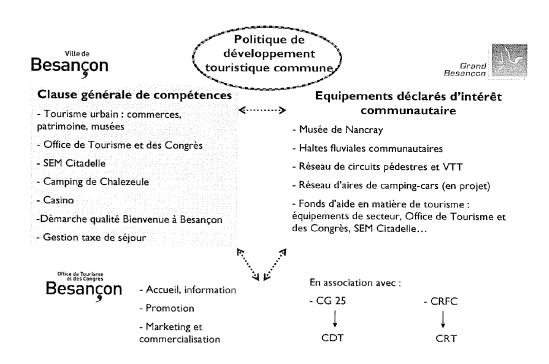
Par ailleurs, une évaluation a été conduite, faisant apparaître un résultat positif puisque la très grande majorité des 40 actions inscrites au schéma ont été réalisées et l'objectif global d'augmenter la fréquentation touristique atteint.

#### I. Une compétence partagée

La compétence Tourisme reste une compétence partagée entre les communes et le Grand Besançon.

A ce titre, la Ville de Besançon conserve une compétence forte en la matière orientée surtout vers le tourisme urbain et culturel.

De son côté, le Grand Besançon développe des actions et projets davantage axés sur le tourisme de nature.



#### II. Un enjeu fort pour notre territoire

L'activité touristique est un vecteur d'image, d'attractivité et de développement économique pour Besançon, le Grand Besançon et la Franche-Comté. L'inscription des fortifications de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO a donné un coup de projecteur sur nos richesses patrimoniales.

Le défi pour Besançon et son agglomération est maintenant de valoriser cette reconnaissance et les autres atouts touristiques de notre région. L'arrivée de la LGV fin 2011 constitue une autre chance à saisir pour capter de nouvelles clientèles.

#### III. Un schéma de développement touristique commun

C'est pourquoi la Ville de Besançon et le Grand Besançon, en lien avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon, ont décidé d'élaborer une stratégie commune de développement touristique. Les forces vives du tourisme local ainsi que les partenaires institutionnels ont été associés au cours d'entretiens et d'ateliers et réunions thématiques.

Les objectifs du schéma de développement touristique, au travers de sa mise en œuvre, sont de renforcer la destination Besançon sur le marché du court et du moyen séjour, d'accroître les retombées économiques de l'activité touristique et de conforter la notoriété et le rayonnement du territoire.

### IV. Un secteur en mutation constante et rapide

La situation économique actuelle et les enjeux environnementaux engendrent de nouvelles pratiques touristiques : on voyage moins loin et moins longtemps, mais plus souvent ; on tient davantage compte de son empreinte écologique...

Les nouvelles technologies modifient aussi les comportements : développement du e tourisme et du m tourisme, importance des communautés virtuelles et réseaux sociaux, du web 2.0...

La prise en compte de ces tendances est indispensable pour adapter notre offre et nos outils.

C'est ainsi que le schéma de développement touristique intègre ces opportunités et changements, en adoptant un positionnement stratégique propre à la destination Grand Besançon et s'articulant autour de 5 actions structurantes et de 5 atouts maîtres.

#### V. Le positionnement stratégique

Au regard des atouts de notre territoire, des pratiques et tendances actuelles en matière de tourisme, un positionnement autour de 3 aspects caractéristiques du territoire est proposé, et dix actions sont priorisées :

#### DESTINATION BESANCON

- Besançon : ville de patrimoine, des arts, de la culture et des congrès
  - Patrimoine architectural, musiques, congrès...
- Besançon : carrefour de l'itinérance et du tourisme doux
  - Seurovélo 6, tourisme fluvial, Via Francigena...
- Besançon : fédérateur d'un espace touristique élargi
  - 🦃 Franche-Comté, Carré Magique, Jura, Suisse, Réseau Rhin Rhône, réseau UNESCO...

#### VI. Le plan d'actions

Découlant du positionnement stratégique, dix actions sont proposées et déclinées dans une programmation pluriannuelle prévisionnelle pour la période 2010-2016 (voir détail en annexe).

#### **5 ACTIONS STRUCTURANTES**

- 1. Pour un meilleur accueil et des sites touristiques reliés
- 2. Pour des hébergements touristiques diversifiés
- 3. Pour une hausse du tourisme d'affaires et de congrès
- 4. Pour une reconnaissance de la destination sur les marchés touristiques
- 5. Pour un développement touristique porté par tous

#### **5 ATOUTS-MAITRES**

- 1. La Citadelle, ses musées, les fortifications
- 2. Le patrimoine et les musées
- 3. La cité des arts et de la création
- 4. Le tourisme d'itinérance et le tourisme doux
- 5. L'offre culturelle à vocation touristique

#### **VII.** Financement

De manière globale, le plan d'actions prévisionnel 2010-2016 mobilise 34,2 M€ sur 7 ans, répartis en :

- 30 M€ pour la Ville de Besançon,
- 4,2 M€ pour le Grand Besançon.

Pour le Grand Besançon, les actions nouvelles issues du schéma seront financées dans le cadre de crédits déjà inscrits au PPIF ou pour certaines actions de crédits redéployés à l'intérieur du PPIF.

De plus, il est important de préciser que certains projets seront chiffrés au fur et à mesure de leur définition. Il s'agit notamment de l'ouverture de la maison Victor Hugo, du projet scientifique, culturel et touristique de la Citadelle, de la desserte des sites touristiques extérieurs...

La Ville de Besançon et le Grand Besançon solliciteront également leurs partenaires : Union Européenne, Etat, Conseil Régional, Conseil Général, pour le financement de certaines actions.

## VIII. Une approche marketing renouvelée

Dans le cadre du schéma de développement touristique, l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon (outil d'information et de promotion de la Ville de Besançon, soutenu financièrement par le Grand Besançon) est missionné pour conduire des actions d'information, de promotion et de commercialisation en direction des clientèles prioritaires françaises et étrangères. Cette mission sera menée en cohérence avec les actions des Comités Départementaux et Régionaux du Tourisme et dans le souci d'une meilleure mutualisation de moyens.

Pour cela, les deux collectivités affectent au total sur 7 ans plus de 7,5 M€ de leurs enveloppes financières évoquées ci-dessus (VII.) à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon pour le développement de l'accueil, de l'information et de la promotion de la destination.

#### IX. Une démarche collective

La réalisation des objectifs sera collective dans la mesure où :

- le tourisme est un domaine transversal qui touche différentes politiques publiques : culture, transport, environnement, propreté...
- le tourisme nécessite la mobilisation de tous : habitants, professionnels, institutionnels...

## Le schéma de développement touristique 2010-2016 Besançon-Grand Besançon,

#### c<u>'est</u> :

- I positionnement clairement défini,
- 5 actions structurantes.
- 5 atouts maîtres.

#### pour:

- faire rayonner la destination et la région,
- conforter le tourisme : filière économique créatrice d'emplois.

#### Grâce à:

- la mobilisation de tous : habitants, élus, professionnels, institutionnels, agents des collectivités...
- la prise en compte de la dimension touristique dans toutes les politiques publiques : culture, environnement, transport, sport, urbanisme, commerce, propreté...

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le schéma de développement touristique 2010-2016 de la Destination Bésançon conjoint entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon, ainsi que le plan d'actions lie.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 118 Contre: 0 Abstention: 0

Délibération du jeudi 25 mars 2010

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

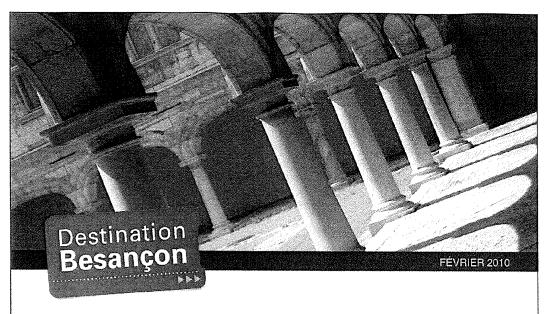
D.C.1

3

STURE

Pour extrait conforme,

Le Président



SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR BESANCON ET SON AGGLOMERATION

PLAN D'ACTIONS 2010 - 2016



Besançon

Besançon



#### SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR BESANCON ET SON AGGLOMÉRATION

## Le schéma de développement touristique 2010 - 2016

Deux faits majeurs :

- l'inscription des fortifications de Vauban sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008
- l'arrivée de la LGV en décembre 2011

De plus, le schéma de la Ville de Besançon 2002-2009 arrive à échéance

Trois raisons pour un deuxième schéma

- Une politique élaborée en commun par la Ville et le Grand Besançon en cohérence avec les politiques touristiques régionales
- Une stratégie offensive pour le développement touristique de Besançon et son agglomération déclinée autour de 5 actions structurantes et 5 atouts maîtres





## Rappels des principaux résultats obtenus à l'issue du schéma 2002-2009

- Des nuitées en hausse de plus de 18% de 2002 à 2008 : 373 000 à 442 000 nuitées hôtel (sources INSEE)
- Un chiffre d'affaires en hausse : de 50 à 62 millions d'€ (à ratio constant/ sources INSEE), estimée à **87 millions d'€** (ratio CRT, qui sera pris comme référence pour le nouveau schéma)
- 75% des actions prévues dans le schéma ont été réalisées dont les plus significatives sont :
  - le développement du plateau piétonnier,
  - la création de nouvelles haltes fluviales (port fluvial, Deluz),
  - la mise en place des annexes de l'Office de Tourisme et des Congrès en centre ville,
  - l'engagement de la démarche qualité,

  - la création de la signalétique patrimoniale (100 panneaux),
    la mise en œuvre du parking touristique à Chamars et navette centre-ville Citadelle.
  - la mise en lumière de la Citadelle et du centre ville,



Besançon



## Un positionnement clé pour la Destination Besançon

- Besançon : ville de patrimoine, de culture, de congrès
- Besançon : carrefour de l'itinérance et du tourisme doux
- Besançon : fédérateur d'un espace touristique élargi
  - Carré Magique
  - sites Unesco français et suisses
  - Massif du Jura
  - au cœur de la Métropôle Rhin-Rhône





- 1. Intensifier l'accueil touristique et la mise en réseau des sites
  - Poursuivre l'accueil et l'information sur le territoire Par la création de points info dans les gares Viotte et TGV pour des infos pratiques en temps réel
  - Renforcer l'accessibilité des sites et leur mise en réseau avec la mise en place de dessertes dans le Grand Besançon (Citadelle, Nancray...) et vers l'extérieur : sites UNESCO, franco-suisses, régionaux
  - Améliorer encore le stationnement touristique créer un espace d'accueil (stationnement et services annexes) en centre-ville pour les autocars de tourisme, orienter les véhicules légers vers les parkings dédiés
  - Améliorer la signalétique favorise la découverte en fléchant le "Centre Historique" sur les grands axes, en créant un jalonnement touristique piétonnier avec des bomes-pupitres sur les lieux touristiques et un parcours de découverte fléché au sol, en signalant les commerces proposant des produits régionaux, en remettant en place le petit train touristique permettant la découverte du centre-ville



Besançon

Besançon Besançon



# 2. Favoriser le développement d'un hébergement touristique diversifié

Régénérer les capacités de l'hôtellerie de plein air

en rénovant le camping de Besançon-Chalezeule, en créant de nouvelles aires de services et de stationnement pour camping-cars à Besançon (quai Veil Picard) et dans l'agglomération,

Développer l'hôtellerie de qualité

en attirant de nouveaux investisseurs et en accompagnant les porteurs de projets, en étudiant les possibilités de réutiliser des éléments de patrimoine objectif : passer de 1 450 à 2 000 chambres

Renforcer l'offre de gîtes et chambres d'hôtes notamment en ville

en créant pour les porteurs de projets un dispositif d'accompagnement susceptible de leur faciliter la démarche et de solliciter des aides financières objectif : passer de 90 à 180 lits

Grand Besancon Besançon



- 3. Conforter Besançon, comme destination de tourisme d'affaires et de congrès
  - Intensifier la démarche de prospection

En fédérant et en animant un réseau de prescripteurs locaux (Micropolis, Région Franche-Comté, CHU, UFC, Maison de l'économie) et en renforçant la mission de prospection directe de l'Office de Tourisme et des Congrès

Conforter le dispositif de guichet unique

en renforçant le partenariat entre l'Office de Tourisme et Micropolis

Inciter les congressistes à découvrir la Ville

en offrant des produits associés comme le pass inter-sites ou des visites guidées thématiques

- Renforcer les capacités de l'organisateur de congrès aides financières et logistiques.
- Engager la réflexion sur la création d'un équipement de congrès en centre historique à l'horizon 2016 (dans le cadre de la réfection de l'hôpital St Jacques?)





SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR RESANCON ET SON AGGLOMÉRATION

- 4. Renforcer le positionnement de Besançon sur les marchés touristiques en mutation (e-tourisme..)
  - Mettre en œuvre un nouveau plan marketing

avec la définition de cibles et marchés prioritaires et la réalisation des actions s'appuyant sur les possibilités du e.tourisme (site internet, web 2...)

- Créer de nouveaux outils innovants adaptés aux nouvelles pratiques, notamment les guides de visites, les applications sur Smartphones (m. tourisme) et des pass intersites étendus avec les sites du Carré Magique, les sites Unesco et les villes de la MRR,...
- Concevoir de nouveaux produits « propres » :

les célébrités de Besançon (Victor Hugo,...), le patrimoine horloger (visites de l'horloge astronomique, visites de l'observatoire, visites d'entreprise d'horlogerie dans le Doubs et la Suisse), les richesses du territoire dont le patrimoine UNESCO,...

Proposer des packages s'appuyant sur l'événementiel

en établissant un calendrier cohérent et structurant des manifestations culturelles, sportives tout au long de l'appée



Besançon



- 5. Relever ensemble le défi du tourisme
  - Mobiliser les habitants, premiers VRP de notre destination

grâce à des actions de sensibilisation et à la promotion de réseaux existants en particulier des réseaux sociaux, à travers un appui au montage de projet Rendre les habitants de l'agglomération fiers de leur destination touristique.

Renforcer l'implication des acteurs du tourisme

notamment en fédérant les professionnels autour d'une offre de restauration de qualité, en proposant des concours ou labels pour la promouvoir,...

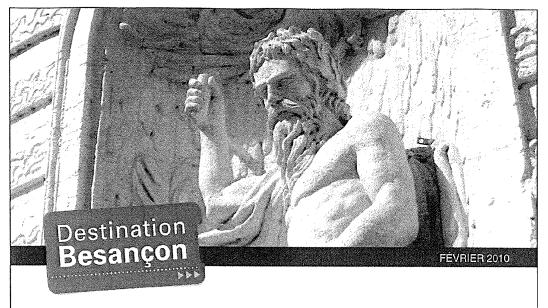
Renforcer la gouvernance touristique

en dynamisant les travaux du groupe technique Tourisme (Ville, CAGB, OTC) et en créant un comité « Destination Besançon » qui associe nos partenaires (CG25, CDT, CRFC, CRT, DRT, MRR, Club TGV)

Conforter les outils d'observation touristiques

avec la mise en place d'une démarche d'évaluation renforcée, de veilles économique et prospective.





SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR BESANCON ET SON AGGLOMERATION

**5 ATOUTS MAITRES** 



Besançon Besançon



- 1. Continuer la mise en valeur de la Citadelle, ses musées et les fortifications Vauban
  - Valoriser le site fortifié

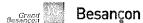
avec un ambitieux programme de travaux de restauration qui s'inscrit dans le plan de gestion du patrimoine Vauban UNESCO et la valorisation du paysage des fortifications

- Créer un établissement unique de gestion à compter de 2011
- Mettre en place le projet

de la Citadelle avec une structuration forte autour du double pôle histoire (avec le Musée Historique, le Musée de la Résistance et de la Déportation et le Musée Comtois) et nature (le Muséum d'Histoire Naturelle avec son jardin zoologique).

Faciliter l'accès à la Citadelle

en poursuivant les études en cours destinées à réaliser le moyen de transport en commun adéquat.





## 2. Enrichir notre offre patrimoniale

- Créer une dynamique autour de Victor Hugo et du Besançon littéraire avec l'ouverture de la maison natale et l'aménagement de la place V. Hugo, réflexion sur le devenir de la maison Colette
- Réaménager le Musée des Beaux Arts en optimisant le circuit des visites et en modernisant le lieu,
- Positionner le Musée des maisons comtoises et de plein-air de Nancray sur le tourisme durable avec des expositions et animations sur la thématique, des actions pédagogiques...
- Mettre en place une salle de préfiguration du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) en créant à l'Hôtel de Ville un lieu de diffusion, d'échanges et de pédagogie grand public



Besançon



#### 3. Valoriser la Cité des Arts et de la Culture

• Utiliser la future Cité des Arts et de la Culture comme un élément important de communication

conçue par l'architecte Kengo Kuma : création d'un site internet, visites de chantiers, concerts et colloques permettront de susciter l'intérêt et l'appropriation du site

- Faire rayonner le futur quartier culturel
- en s'appuyant notamment sur le soutien et l'échange de bonnes pratiques du programme européen URBACT II (dans le cadre de l'étude sur l'intégration urbaine et économique des nouveaux équipements)
- Préparer la mise en tourisme de ce futur quartier en s'appuyant notamment sur le thème de l'architecture (K.Kuma, Le Corbusier, C.N. Ledoux...) en lien avec les autres sites régionaux





## 4. Développer le tourisme d'itinérance et le tourisme doux

- Enrichir l'offre de loisirs et d'animation le long du Doubs et de l'Euro véloroute n° 6, avec le tourisme fluvial s'appuyant sur un port d'agglomération doté de services élargis, la création d'activités ou de structures spécifiques au fil de l'eau (hébergements, relais véloroute, parcours canoë-kayak...), un programme d'animations estivales en lien avec les acteurs locaux,...
- Valoriser la destination « nature » avec la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel des collines et de la Vallée du Doubs, via un appui aux actions des communes ou associations, le déploiement et la promotion des circuits de randonnées (randonnée urbaine, petite randonnée, GR, Via Francigéna...)





## 5. Stimuler l'offre culturelle à vocation touristique

- Développer l'offre culturelle les week-ends et pendant les vacances pour susciter la venue des touristes et les inciter à prolonger leur séjour, en renforçant l'offre Visi'Pass, en allongeant les expositions des Musées, en programmant des spectacles, en créant des produits touristiques autour des événements culturels (forfaits, pass, forfait hébergement,...)
- Mettre en tourisme les principaux festivals (Festival International de Musique, Festival de Musiques Anciennes, Herbe en Zik, Jazz en Franche-Comté) en créant une ambiance dans la ville grâce à des animations musicales des écoles de musique, des harmonies ou du CRR et à une implication des commerçants dans la décoration...





## L'engagement financier

Ce plan d'actions mobilise au total plus de 34 M€ sur 7 ans sans compter les coûts des actions à chiffrer après étude et validation des assemblées délibérantes des deux collectivités, comme par exemple :

- L'ouverture de la maison V.Hugo,
- Le projet scientifique, culturel et touristique de la Citadelle,
   La desserte en transport en commun des sites touristiques extérieurs...
- pour la Ville : 30 millions € dont 6,9 M€ pour l'OTC
- pour la CAGB : 4,2 millions € : crédits déjà programmés ou redéployés dans le cadre du PPIF dont 0, 605 M€ pour l'OTC

Les partenaires institutionnels : Union Européenne, Etat, Région, Département, seront sollicités sur les différents dossiers en cours de chiffrage.



Besançon



## Le schéma de développement touristique 2010-2016

Une ambition partagée pour faire rayonner la destination Besançon et toute la région

Une volonté commune qui conforte le tourisme comme une filière économique à part entière, créatrice d'emplois

Un enjeu touristique qui nécessite la mobilisation de tous : professionnels, institutionnels, habitants, agents des collectivités...

Une dimension touristique qui se traduit dans les politiques publiques : culture, transport, environnement, sport, urbanisme, commerce, propreté...

